**38ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(3-14 mai 2021)**

**Niger**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 3 mai 2021 (après-midi)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation du Niger pour la présentation de son rapport.

La France invite les autorités nigériennes à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1- Ratifier le deuxième Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort ;

2- Protéger les droits des femmes et des filles, y compris en levant les réserves à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;

3- Lutter contre le travail des enfants et la pratique des mariages forcés, y compris en favorisant l’accès à l’éducation, notamment pour les filles ;

4- Garantir la liberté d’expression, d’association et de réunion et mettre fin à la détention des acteurs de la société civile, des défenseurs des droits et des journalistes ;

5- Améliorer les conditions de détention, y compris en garantissant la séparation des détenus par sexe/âge ; veiller à ce que le mécanisme national de prévention de la torture soit suffisamment doté.

Je vous remercie./.